

pénitentiaire

la
cgt



CHAMP DE COMPÉTENCE ILLÉGITIME !!!

Nous ne comptons plus depuis l'arrivée de ce Directeur au CP Ploemeur les remarques faites à différents agents sur leur manière de travailler ou sur leurs gestes professionnels. Le problème, est que ce Directeur est un Directeur Technique! Donc qui n'a aucune autorité légitime pour reprendre les agents sur la sécurité, ou sur leurs pratiques professionnelles. Encore moins pour contrôler le bagage X au PC quand les sacs personnels des agents y passent le matin, en prenant à l'occasion des photos avec son téléphone portable personnel de ce qui lui semble suspect! (mais qui ne l'est pas!).

Malgré plusieurs remarques de la Direction sur différents faits qui se sont produits et qui lui ont été remontés, ce Directeur Technique persiste à outrepasser son champ d'action!

La CGT Pénitentiaire Locale vous demande, Mr Le Directeur Technique, de vous occuper de votre **domaine de compétence**, en l'occurrence celui du technique, qui est loin de faire l'unanimité !!

La CGT Pénitentiaire Locale se propose de vous éditer une fiche de poste récapitulative des missions afférentes à votre fonction de Directeur Technique pour que vous l'ayez à disposition, afin que cela ne se reproduise plus.

Mr le Directeur **TECHNIQUE**, votre fonction n'est pas de reprendre ou de surveiller les agents, nous avons déjà une hiérarchie en place pour cela, mais d'encadrer l'équipe technique! La CGT Pénitentiaire Locale dénoncera à l'avenir tout comportement illégitime et veillera à ce que chacun reste à sa place et dans le **cadre d'attribution de ses missions**.

Ploemeur, le 10/12/2021

Le Bureau Local CGT Pénitentiaire